



Invesco Funds Series 2 Invesco Bond Fund

10 juin 2011

Prospectus simplifié

Ce prospectus simplifié contient des informations clés sur le compartiment Invesco Bond Fund (le « Fonds ») qui appartient à la gamme Invesco Funds Series 2, FCP à compartiments constitué par contrat de fiducie en Irlande le 2 septembre 1992 et agréé en tant qu'OPCVM le 2 septembre 1992 par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») conformément à la Réglementation des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2003, telle qu'amendée. Les fonds suivants sont tous des compartiments d'Invesco Funds Series 2 : Invesco Bond Fund, Invesco Emerging Markets Bond Fund, Invesco Gilt Fund et Invesco Global High Income Fund.

Avant de prendre une décision d'investissement, nous conseillons aux investisseurs potentiels de consulter la version complète du prospectus en vigueur relatif à la gamme Invesco, laquelle comprend les Annexes A, B1-B5 et C datées du 26 novembre 2010 (le « Prospectus consolidé »).

Il énonce les droits et les obligations de l'investisseur, ainsi que le lien juridique avec le Fonds. Les termes et les expressions figurant dans le Prospectus consolidé ont la même signification dans le présent Prospectus simplifié, sauf mention contraire.

La devise de référence du Fonds est le dollar américain.

Objectif de gestion

Le Fonds se donne pour objectif la rentabilité à long terme en investissant dans des valeurs à taux fixe et variable tout en maintenant un rendement élevé.

Politique d'investissement

Le Gérant s'attachera à réaliser l'objectif d'investissement en investissant au moins 70 % du total des actifs du Fonds (après déduction des actifs liquides auxiliaires) dans le monde entier dans le cadre d'un portefeuille diversifié sur le plan géographique de valeurs à taux fixe et variable, permettant une diversification entre les grandes monnaies et diverses échéances, et constitué des types suivants de valeurs mobilières :

- (a) obligations et émissions obligataires des gouvernements, collectivités locales et pouvoirs publics ;
- (b) obligations et émissions obligataires du secteur privé garanties ou non garanties (incluant des valeurs convertibles ou échangeables en actions) détenues pour l'investissement à long terme ; et
- (c) titres émis par des organismes publics internationaux, comme la Banque européenne d'investissement, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque mondiale ou tout autre organisme analogue présentant, de l'avis du Gérant et du Fiduciaire, une réputation équivalente.

Le portefeuille sera en règle générale essentiellement investi dans des valeurs émises ou garanties par un gouvernement, cela incluant les collectivités locales ou pouvoirs publics de tout État membre de l'Union européenne ou des États-Unis d'Amérique, du Canada, du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, de la Suisse, de Hong Kong et de Singapour.

La démarche du Gérant concernant les investissements à taux fixe et variable comporte un suivi étroit des économies, des taux d'intérêt et de change de manière à identifier les valeurs qui sont le plus susceptibles de bénéficier d'une baisse des taux d'intérêt, les marchés offrant les rendements, potentialités et mouvements de taux de change les plus attrayants.

Le Fonds ne placera pas plus d'un tiers du total de ses actifs, en termes agrégés, sous forme d'instruments du marché monétaire, de dépôts bancaires ou d'obligations convertibles et d'obligations à bons de souscription. Les investissements en obligations convertibles et obligations à bons de souscription ne peuvent dépasser, en termes agrégés, 25 % du total des actifs du Fonds. Le Fonds n'a pas pour vocation d'investir dans des actions.

Le Fonds peut aussi investir dans des instruments dérivés, y compris les contrats d'échange sur défaut de crédit (à la fois en tant qu'acheteur et vendeur d'une protection), mais uniquement aux fins d'une gestion efficace du portefeuille.

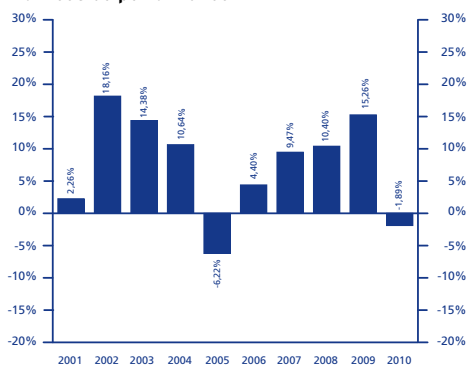
Profil de risque

La valeur des investissements et des revenus qui en découlent peut évoluer à la hausse comme à la baisse, ces évolutions pouvant être le résultat de fluctuations de change d'investissements présentant une exposition en devises. Les investisseurs risquent donc de ne pas récupérer l'intégralité du montant qu'ils ont initialement investi.

La performance du Fonds peut souffrir des fluctuations des devises mondiales ou d'un redressement du dollar américain face à ces devises. Le Fonds investit principalement dans des obligations à taux fixe, lesquelles sont généralement considérées comme des investissements comportant moins de risques que les actions. La solvabilité des organisations avec lesquelles le Fonds investit ne saurait être garantie et les performances du Fonds peuvent souffrir de toute difficulté éventuelle.

Le Prospectus consolidé contient une description plus détaillée des facteurs de risque propres à ce Fonds.

Données de performance



Rendement moyen cumulé :

	Fonds
3 dernières années	4,94 %
5 dernières années	6,29 %
10 dernières années	7,33 %

Données calculées en fin d'exercice
(chaque année au 30 novembre)

Avis

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : Morningstar's Mid to Mid, non contribuable au 30/11/10 dans la devise du Fonds.

Les performances du Fonds font référence aux Parts de catégorie A. Les rendements sont calculés nets d'impôt et de frais mais les frais de souscription ou de rachat ne sont pas déduits.

Profil de l'investisseur type

Ce Fonds s'adresse aux investisseurs cherchant l'appréciation de leur capital sur une période de 5 à 10 ans et étant prêts également à accepter tout risque quelconque concernant leur capital, mais qui recherchent un investissement à revenu fixe moins élevé, moins volatil en général que la majorité des obligations d'entreprise ou des actions.

Politique de distribution

À l'exception des Parts I, le revenu net du Fonds sera intégralement distribué en vue d'obtenir le statut de distributeur au Royaume-Uni. Le Gérant n'entend pas demander le « statut de Parts de distribution » pour les Parts A-MD.

Les dates de distribution pour ce Fonds sont fixées au 21 décembre et au 21 juin de chaque année concernant les Parts A, B et C. Les distributions portant sur les Parts A-MD auront lieu le 21 de chaque mois.

Tous les revenus du Fonds, après déduction des frais, seront en grande partie distribués aux Porteurs de ces catégories de Parts conformément à leur intérêt respectif. Si une quelconque catégorie de Parts est soumise à des frais de gestion inférieurs, les distributions relatives aux frais de gestion réduits seront cumulées et toutes les autres distributions seront imputées à l'achat de Parts de cette catégorie, sauf décision contraire des Porteurs de Parts. Toutes les distributions inférieures à 50 US\$ serviront automatiquement à l'achat de nouvelles Parts de la même catégorie.

Dans le cas des Parts I, aucune distribution ne sera effectuée et aucun revenu attribuable à ce type de Parts ne sera répercuté dans la valeur liquidative des Parts.

Commissions et frais

Frais de transaction à charge des Porteurs de Parts

L'investisseur n'est soumis à aucune commission initiale lors de l'acquisition de Parts B du Fonds. Des frais de rachat conditionnels pourront être dus. Si des Parts B sont rachetées dans un délai de 4 ans à compter de la date d'achat, le produit du rachat y afférent sera soumis à des frais de rachat conditionnels tel que précisé dans le Prospectus consolidé.

La commission initiale maximum au titre de l'achat de Parts A, A-MD, C et I (en tant que % de la valeur liquidative des Parts devant être achetées) ne dépassera pas 5,25 %.

Des frais de conversion de 1 % maximum peuvent s'appliquer aux échanges dans d'autres fonds de la gamme Invesco.

Les Parts A, A-MD, C ou I ne donnent lieu à aucun frais de rachat.

Frais d'exploitation annuels du Fonds

Commission de gestion :	Catégorie de Parts	A : 0,75 %	A-MD : 0,75 %	A (EUR Portfolio Hgd) : 0,75 %	B : 0,75 %	C : 0,50 %	C (EUR Portfolio Hgd) ^a : 0,50 %	C (Cap.-STG) : 0,50 %	I : 0,00 %
Commission de distribution :	Catégorie de Parts	A : sans objet	A-MD : sans objet	A (EUR Portfolio Hgd) : sans objet	B : 1,00 %	C : sans objet	C (EUR Portfolio Hgd) ^a : sans objet	C (Cap.-STG) : sans objet	I : sans objet
Frais administratifs* :	Catégorie de Parts	A : 0,13 %	A-MD : 0,13 %	A (EUR Portfolio Hgd) : 0,13 %	B : 0,10 %	C : 0,10 %	C (EUR Portfolio Hgd) ^a : 0,10 %	C (Cap.-STG) : 0,10 %	I : 0,10 %
Commission de fiducie* :	Catégorie de Parts	A : 0,0075 %	A-MD : 0,0075 %	A (EUR Portfolio Hgd) : 0,0075 %	B : 0,0075 %	C : 0,0075 %	C (EUR Portfolio Hgd) ^a : 0,0075 %	C (Cap.-STG) : 0,0075 %	I : 0,0075 %
Frais de garde et de services*** :	Catégorie de Parts	A : 0,001 % - 0,45 %	A-MD : 0,001 % - 0,45 %	A (EUR Portfolio Hgd) : 0,001 % - 0,45 %	B : 0,001 % - 0,45 %	C : 0,001 % - 0,45 %	C (EUR Portfolio Hgd) ^a : 0,001 % - 0,45 %	C (Cap.-STG) : 0,001 % - 0,45 %	I : 0,001 % - 0,45 %
Ratio total des frais (TER)** :	Catégorie de Parts	A : 0,92 %	A-MD : 0,94 %	A (EUR Portfolio Hgd) : 0,92 %	B : 1,92 %	C : 0,67 %	C (EUR Portfolio Hgd) ^a : 0,68 %	C (Cap.-STG) : sans objet	I : 0,00 %
Taux de rotation du portefeuille** :	383,55								
(calculé conformément à la note d'application 01/05)									
* (Maximum) ** (01/12/09 - 30/11/10) *** Le taux des frais prélevés par le Fiduciaire variera selon le pays dans lequel les actifs d'un Fonds sont détenus.									

Le Gérant, le Fiduciaire et leurs délégués sont habilités à récupérer sur les actifs du Fonds des débours raisonnables engagés dans l'exercice de leurs fonctions relatives au Fonds.

Fiscalité

Conformément aux dispositions figurant dans la section « Fiscalité - Irlande » du Prospectus consolidé, le Fonds est domicilié en Irlande à des fins fiscales, mais n'est pas assujéti à l'impôt irlandais sur le revenu et les plus-values. Cependant, un impôt peut survenir si un Porteur de Parts, Résident irlandais ou Résident habituel en Irlande fait l'objet d'un « événement imposable ». Toutefois, aucun impôt ne frappera un Porteur de Parts s'il n'est pas Résident irlandais ou Résident habituel en Irlande pour autant qu'une Déclaration appropriée soit effectuée.

Il est recommandé aux Porteurs et investisseurs potentiels de consulter leur conseiller financier sur le volet fiscal de leurs participations dans le Fonds.

Publication des valeurs liquidatives

Les valeurs liquidatives sont actualisées quotidiennement et disponibles au siège social du Fonds et sur le site Internet d'Invesco (www.invesco.com). Les Porteurs de Hong Kong consulteront le site Internet www.invesco.com.hk.

En fonction de la réglementation locale, les valeurs liquidatives seront également publiées dans les quotidiens dont la liste figure à l'Annexe A du Prospectus consolidé.

Achat et vente de Parts

Jours ouvrables et Point de valorisation : Chaque Jour ouvrable en Irlande (tel que défini dans le Prospectus consolidé) est un jour de transaction. L'Heure limite de transaction est fixée à 10h00 (heure irlandaise) chaque Jour ouvrable. Le Point de valorisation est fixé à 10h00 (heure irlandaise) chaque Jour ouvrable ou à une autre ou d'autres heures, telles que définies par le Gestionnaire. A compter du 25 juillet 2011, ou de toute autre date antérieure ou postérieure que les Administrateurs pourront définir et communiquer aux Actionnaires, l'Heure limite de transaction et le Point de valorisation seront fixés à 12 heures (heure irlandaise) chaque Jour ouvrable. Pour les ordres passés auprès du Sous-distributeur et représentant de Hong Kong, l'Heure limite de transaction est fixée à 17h00 (heure de Hong Kong). Si elles sont acceptées, les demandes de souscription reçues avant l'Heure limite de transaction seront traitées en fonction de la valeur liquidative de la Part de la catégorie en question calculée sur la base du prochain Point de valorisation. Les demandes de souscription reçues après l'Heure limite de transaction seront traitées, si elles sont acceptées, au Point de valorisation qui suit l'Heure limite de transaction suivante.

Transactions : Les demandes de souscription, de rachat et d'échange doivent être effectuées conformément aux instructions figurant dans le Prospectus consolidé par fax, par téléphone ou par écrit, à l'attention du Distributeur mondial à Dublin ou du Sous-distributeur à Hong Kong, tous les Jours ouvrables. Il n'est actuellement pas possible de procéder à des opérations par téléphone avec le Sous-distributeur de Hong Kong. Concernant la souscription de Parts, l'expression « par écrit » inclut les ordres envoyés par réseau SWIFT ou autre moyen électronique conformément aux instructions des investisseurs.

Souscription minimum : Le montant minimum de souscription s'élève à 1500 US\$ pour les Parts A, A-MD et B, à 250 000 US\$ pour les Parts C et à 5 000 000 EUR pour les Parts I (ou l'équivalent dans l'une des monnaies énumérées dans le document d'instructions standard). Il n'y a pas de participation minimale requise pour les Parts A, A-MD et B. La participation minimale requise pour les parts C est de 50 000 US\$ et 5 000 000 EUR pour les Parts I. La tranche minimum de souscription complémentaire s'élève à 500 000 EUR pour les Parts I (ou l'équivalent dans l'une des monnaies énumérées dans le document d'instructions standard) pour toutes les autres catégories de Parts. Le Gérant a toute latitude pour forcer le rachat de toute participation dont la valeur se situe en dessous de la participation minimale requise.

Autres informations importantes

Structure juridique : FCP de droit irlandais autorisé en tant qu'OPCVM

Société de gestion, Promoteur, Distributeur mondial et Agent administratif : Invesco Global Asset Management Limited, Registered Office, George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Irlande

Agent administratif par délégation : BNY Mellon Fund Services (Ireland) Limited, Guild House, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande

Conseiller en placement : Invesco Asset Management Limited, 30 Finsbury Square, London EC2A 1AG, Royaume-Uni

Autorité de contrôle : Banque centrale d'Irlande, Block D Iveagh Court, Harcourt Road, Dublin 2, Irlande

Fiduciaire : BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited, Guild House, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande

Commissaire aux comptes : PricewaterhouseCoopers, comptables agréés, One Spencer Dock, North Wall Quay, Dublin 1, Irlande

Date de lancement : 2 septembre 1992

Le Prospectus consolidé ainsi que les rapports périodiques peuvent être obtenus gratuitement auprès d'Invesco Global Asset Management Limited et de tous les distributeurs.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Invesco Global Asset Management Limited, George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Irlande

Téléphone : + 353 1 439 8100
Télécopie : + 353 1 439 8400
Courriel : queries@dub.invesco.com
Site Internet : www.invesco.com

Invesco Global Asset Management Limited opère sous le contrôle de la Banque centrale d'Irlande et appartient à Invesco Ltd.